Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 23

Artikel: Marié à un constructeur romand : le tunnelier de la Manche perce en

Suisse

Autor: Ceppi, Jean-Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848145

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTUEL

BRRI / Jean-Philippe Ceppi

Marié à un constructeur romand

Le tunnelier de la Manche perce en Suisse.

Le maître d'oeuvre du Tunnel sous la Manche, le mastodonte français de la construction SOGEA, pénètre en force le marché suisse à la faveur d'un discret mariage avec l'entreprise fribourgeoise Jean Pasquier SA, un géant romand de la construction. L'enjeu de cette alliance : faire pièce aux puissants groupes alémaniques et germaniques pour conquérir un énorme gâteau. Celui des marchés des tunnels suisses qui représente plus de 20 milliards de frs.s. dans les 15 ans à venir.

Pruit de cette alliance franco-romande, la nouvelle "SOTRASO", créée dans la plus grande discrétion en février 90, affiche clairement son ambition: rafler le plus gros morceau possible des grands ouvrages souterrains que la Suisse entreprendra ces 15 prochaines années. Parmi ces ouvrages : Rail 2000, l'extension du barrage de la Grande Dixence (VS), le Simplon et le Gotthard, les autoroutes de la N1 et de la N9. Un marché que les deux nouveaux associés évaluent à 20 milliards de frs.s.! SOGEA détient 49% des parts de la SO-TRASO, à égalité avec Jean Pasquier SA. L'avocat fribourgeois et Conseiller aux Etats Anton Cottier dispose d'une minorité de blocage de 2%.

Offres mirobolantes

C'est le groupe Jean Pasquier, 850 personnes et 100 millions de frs.s. de chiffre d'affaire en 90, qui a cherché à s'approcher d'un groupe français puissant. Pourquoi? "D'abord parce qu'une entreprise de construction doit se diversifier si elle veut survivre, explique Jean Pasquier, PDG du groupe. Et très peu d'entreprises suisses savent faire des tunnels. Nous ne pouvons pas nous attaquer seuls à ce marché fantastique." Seconde raison de cette alliance : la terrible concurrence que se livrent entrepreneurs romands et alémaniques, souvent alliés à de gros entrepreneurs allemands. "Les Suisses allemands ne nous laissent pas venir. Nous avons cherché des alliances chez eux. Impossible! On nous a même interdit de travailler à Zürich. Imaginez que nous sommes le seul groupe romand à postuler

pour le chantier de Rail 2000 à Olten." Si Pasquier a choisi la France, c'est pour des raisons de langue et de mentalité. Mais il n'a pas été facile de trouver un groupe qui accepte de s'allier sans vouloir purement et simplement avaler l'entreprise fribourgeoise : "On nous a fait des offres de rachat mirobolantes. Mais nous ne sommes pas à vendre."

Un groupe tentaculaire

A côté de SOGEA, l'entreprise suisse fait un peu poids plume : la SOGEA, c'est 18 milliards de FF de chiffre d'affaire en 90, et plus de 25 000 employés, soit un des premiers groupes européens de la construction. Des chantiers herculéens comme le Tunnel

sous la Manche, le Tunnel sous la Baltique, le TGV. La SOGEA, c'est surtout une filiale de la holding Compagnie Générale des Eaux. Pour ce qui est des travaux publics purs, la SOGEA se place devant le groupe Bouvgues, qui a racheté l'entreprise bernoise Losinger en 90. "La création de la SOTRASO, c'est la rencontre de deux volontés d'expansion : la nôtre et celle de Pasquier SA, affirme Albert le Tondel, directeur chez SOGEA. Pour nous, la Suisse est un pays phare dans le marché des tunnels de par sa géographie. C'est ce marché qui nous intéresse. Nous ne voulons pas concurrencer les Suisses dans d'autres domaines". Qu'est-ce qu'un géant français peut attendre du "petit" Suisse romand? Réponse de Roger Pasquier : "Nos contacts, notre connaissance des mécanismes de l'attribution des travaux, sans lesquels on ne pénètre pas un marché".

La protection du petit

Mais l'entrepreneur romand ne risque-t-il pas d'être dévoré demain par son ambitieux partenaire d'aujourd'hui ? "Le petit est bien protégé par la structure de la société SOTRASO, affirme Anton Cottier. Les deux partenaires sont égaux et je suis l'arbitre. Une OPA (offre publique d'achat) est exclue". De son côté, la SOGEA jure que seul le partenariat l'intéresse, même si elle s'est offert dernièrement le géant britannique Norwest Holes pour près d'un milliard de frs.s. "Il ne faut pas jurer de l'avenir, rassure le Tondel. Mais notre démarche est différente de celle de Bouygues et a priori nous n'avons pas de politique de rachat en Suisse". Roger Pasquier, quant à lui, "ne craint rien et se sent libre". Sans doute parce que les statuts de la SOTRASO prévoient l'exclusivité entre les deux partenaires et interdisent à la SOGEA l'alliance avec un autre Suisse dans les travaux souterrains.

Conseils

en partages d'héritages selon le droit suisse : inventaire, plan financier, contrat de partage d'héritage, procurations, impôts, droit des sociétés

Treuhand Sven Müller



CH-8634 Hombrechtikon-Zürich Tél.: 055-42.21.21